

CROCANTI

**Société pour l'exploitation de
l'annexe du stand de Cronay
et la
SOCIETE DE TIR DU MONTELAZ**

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

**Madame Yvette
COCHARD**

épouse de leur fidèle membre
et ami M. Jean-Paul COCHARD.
Elles lui expriment, ainsi qu'à
toute sa famille, leur profonde
sympathie.